

Projet d'accueil

Crèche « Les Bout'Chiques »

Introduction 2

Projet d'accueil 3

Section 1 : l'enfant au centre de notre projet d'accueil 3

Section 2 : l'enfant et sa famille 10

des relations du milieu d'accueil avec les personnes
qui confient l'enfant et avec l'environnement

Section 3 : de l'accessibilité 14

Section 4 : de la promotion de la santé 17

Section 5 : de la mise en œuvre du projet d'accueil
par un personnel qualifié 20

Introduction

1. Cadre institutionnel

La crèche « Les Bout'Chiques » s'inscrit dans un réseau de services d'accueil de l'enfance organisé par l'asbl RAIDS. Plus d'infos sur www.raidsenfance.net

Agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de 15 lits, la crèche « Les Bout'Chiques » accueille les enfants à partir de la fin du congé de maternité jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

Depuis janvier 2021, forte d'une expérience de plus de 25 ans dans l'accompagnement et l'intégration d'un public fragilisé, la crèche a intégré le processus de réforme des milieux d'accueil initié par l'ONE et réserve 60 à 80 % de sa capacité d'accueil aux besoins d'accueil spécifique (accessibilité sociale renforcée).

L'accueil des enfants aux Bout'Chiques ainsi que les modalités organisationnelles et réglementaires sont définies par l'ONE. Le modèle de contrat d'accueil établi avec les familles est lui aussi régi par l'ONE.

2. Introduction aux choix pédagogiques

L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française fixant le code de qualité d'accueil propose un cadre de réflexion à l'ensemble des structures organisant l'accueil d'enfants. Il fixe un éventail de critères de qualité et formule des objectifs autour desquels doit s'articuler le projet d'accueil.

L'activité des Bout'Chiques s'efforce d'intégrer les principes définis dans ce texte, poursuivant non seulement des objectifs d'épanouissement de l'enfant par l'observation de ses besoins individuels mais aussi des objectifs éducatifs, basés sur la mise en évidence des capacités insoupçonnées de l'enfant, tant du point de vue sensoriel et moteur, qu'affectif et social.

Résultat d'une large concertation, ce projet d'accueil est le repère commun à tous les membres du personnel. C'est un document vivant, décrivant des orientations pédagogiques sans cesse réinterrogées, ceci dans l'intention de rester critique et de ne jamais cesser de faire évoluer la qualité de l'accueil.

Lors de l'inscription d'un enfant, ce projet est expliqué de vive voix aux parents qui en reçoivent un exemplaire.

Projet d'accueil

Section 1 : l'enfant au centre de notre projet d'accueil

1. L'organisation de l'accueil

Nos objectifs :

« encourager le désir de découvrir de l'enfant en créant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et en lui donnant accès à des activités diversifiées »

L'accueil aux Bout'Chiques s'organise sur plusieurs espaces :

- un service principal, où coexistent des espaces permettant des activités et des rythmes différenciés (coin repas, coin refuge, espace polyvalent « jeux libres », modules de psychomotricité, espace de soins...) et offrant en permanence une richesse d'expérimentations ;
- une plus petite pièce annexe où sont accueillis les bébés à certains moments clés de la journée, aménagée plus spécifiquement pour ces derniers et équipée de son propre espace de soins et de repas ;
- deux chambres équipées de lits à barreaux individualisés ;
- une cuisine dédiée à la confection des repas des enfants, différenciée de la cuisine du personnel.

Bien qu'étant un service dit vertical où se côtoient les 15 enfants accueillis journallement, la séparation du groupe, en fonction de l'âge et/ou du développement psychomoteur, permet d'offrir à chaque enfant une réponse à ses besoins spécifiques : l'intérêt pour les bébés n'ayant pas encore acquis la marche est de pouvoir évoluer en sécurité et à l'écart de l'agitation qui peut être suscitée par les plus grands ; l'intérêt pour les grands est de profiter d'espaces libérés par les petits et entièrement réaménagés pour eux.

Dans tous les cas, l'équipe veille à maintenir un aménagement de l'espace qui :

- assure un contact visuel entre enfant et adulte ;
- assure une sécurité affective, pré-requis de toute autre expérimentation, notamment par la présence d'un adulte « phare », assis au sein du groupe mais aussi par une vigilance à limiter les déplacements intempestifs d'adultes ;

- offre un panel d'activités stimulant des compétences différentes et complémentaires (activités motrices, activités de construction, jeux symboliques, coin-refuge) ;
- favorise les interactions entre enfants tout en limitant le nombre de conflits.

Chaque enfant peut ainsi évoluer à son rythme, librement et en toute sécurité, en ayant accès à tout moment au regard attentif et bienveillant de l'adulte.

Les espaces sont aménagés par les puéricultrices avec du matériel adapté, choisi selon des critères de sécurité, longévité, simplicité, écologie et en adéquation avec chaque étape de l'évolution motrice et cognitive des enfants. Par exemple, le service des bébés est revêtu d'un tapis de sol ferme de manière à assurer aux tout-petits une grande liberté de mouvement. Quelques petits jeux légers, de conception diversifiée, sont disposés à leur portée, les invitant à étendre leur champ d'exploration lorsqu'ils sont couchés sur le dos. Plus tard, au fil des nouvelles acquisitions, l'environnement se diversifie encore, les invitant à expérimenter de nouvelles positions, à relever de nouveaux défis que leur imaginaire leur aura suggéré. Parce qu'ils entravent la liberté de mouvement du bébé, les mobiles et trotteurs ne sont pas utilisés à la crèche. L'utilisation du relax est, quant à elle, limitée à certaines situations spécifiques, selon les besoins de chaque enfant (prise du repas, digestion).

Maintenir une offre de jeux diversifiés, adaptés à l'intérêt et aux niveaux de développement des enfants nécessite une grande qualité d'observation et une grande disponibilité que les puéricultrices s'efforcent de garder en éveil. La conception de l'espace est régulièrement évaluée et remise en question en lien avec l'intérêt manifesté par les enfants, un enfant n'étant pas l'autre, un groupe n'étant pas l'autre.

Chez les plus grands, l'activité libre et psychomotrice est grandement favorisée par un aménagement riche en modules à escalader, mousses de diverses formes, toboggans, etc. Cachette, jeux symboliques (cuisine, dînette, poupées, garages, etc.) offrent en continu un panel d'expérimentations... Des activités plus spécifiques (peinture, pâte à modeler, puzzle, jeux de coopération, ...) sont organisées mais toujours dans le respect des envies de chacun et sans qu'il n'y ait jamais d'attente de résultat !

Ces activités plus « encadrées » sont organisées de manière telle que l'enfant fatigué ou simplement non intéressé puisse continuer à vaquer à des occupations plus individuelles ou y revenir à tout moment. Par ailleurs, l'aménagement d'un coin « doux », permet des temps de délasserment, d'isolement, de ressourcement... La notion de temps libre est préservée. L'activité « ne rien faire » est tout aussi respectée que les autres.

Au vu de la richesse d'expérimentations psychomotrices qu'offre le service principal, l'équipe tient à ce que ces espaces, notamment les mousses plus bas, restent accessibles aux plus petits aussi... En tant que petite structure (15 enfants), susciter des synergies et des interactions entre les groupes d'âges est une volonté et offre son lot de joies quotidiennes.

Un jardin entièrement clôturé, aménagé d'une grande terrasse, vient agrémenter encore davantage les journées aux Bout'Chiques. Aménagé d'une maisonnette, de modules de psychomotricité et de plusieurs exemplaires de camions, vélos et autres tricyles, l'espace extérieur est exploité le plus souvent possible. Dehors, les enfants

s'adonnent plus spécifiquement aux activités motrices : courir, pédaler, sauter, shooter, ... On y fait volontiers des jeux collectifs comme des rondes, des danses ou des marelles mais l'extérieur est aussi et surtout une opportunité de s'aérer, de mettre ses sens en éveil, de découvrir la nature autour de soi (et pas seulement par des images), de se défouler, ... sans oublier également l'impact positif sur l'appétit et le sommeil ainsi que sur le renforcement de l'immunité.

Hormis les possibilités qu'offrent les belles journées printanières ou estivales, l'extérieur est source de nouvelles découvertes tout au long de l'année (ramassage des feuilles, découverte des faînes, observation des oiseaux, plaisirs de la neige, ...).

Convaincue des bienfaits des jeux en plein air sur le développement de l'enfant, l'équipe organise des sorties quasi quotidiennement. C'est pourquoi elle appelle à l'adhésion des parents de manière à ce que l'enfant dispose chaque jour de vêtements adaptés à la météo (veste, chaussures d'extérieur, ...) et de tenues de rechange pouvant d'ailleurs rester à la crèche.

2. Le respect de l'enfant

Nos objectifs :

« réunir les conditions d'accueil de l'enfant qui favorisent le développement de la confiance en soi et à l'établissement d'une relation de qualité avec les adultes qui en prennent soin »

Chaque enfant est considéré comme une personne avec sa propre personnalité, ses compétences et difficultés spécifiques. Il s'agit d'une perspective où chaque enfant a la même importance, même s'il ne s'agit pas de donner à tous la même chose, mais à chacun ce dont il a besoin. L'enfant est un partenaire actif de son propre développement. C'est pourquoi l'équipe veille :

- a) à ce que chaque enfant évolue au sein des Bout'Chiques au mieux de son développement physique et psychique en fonction de son âge, son origine culturelle ou sociale ;
- b) à assurer à l'enfant une présence sécurisante, un soutien en cas de besoin mais aussi un respect dans ses prises d'initiatives sans intervention et surprotection de la part de l'adulte ;
- c) à favoriser la prise de conscience par l'enfant de son corps et de l'espace qui l'entoure pour qu'il se sente à l'aise : par exemple, l'enfant n'est pas installé en position assise s'il ne la maîtrise pas, mais découvrira cette position seul, à son rythme, après avoir accumulé, en toute autonomie, suffisamment de maturité et de compétences psychomotrices pour se sentir sécurisé dans cette position ;

- d) à assurer la satisfaction des besoins de l'enfant en respectant les étapes de son développement et en attachant une grande importance aux soins prodigués ;
- e) à utiliser un langage correct, riche et adapté à l'enfant ;
- f) à dialoguer avec lui avant d'entreprendre n'importe quel geste à son égard ;
- g) à respecter les rythmes biologiques propres à chacun (heures de siestes et de repas) ;
- h) à aiguïser sa connaissance de chaque enfant fondée sur une observation au quotidien qui permet d'anticiper éventuellement les pleurs, de repérer les signes de fatigue... Par exemple, la mise au lit peut devenir une sorte de rituel entre l'enfant et la puéricultrice en relation continue avec le moment de change. L'enfant respecté dans ses habitudes s'en trouve dès lors sécurisé ;
- i) à respecter le rythme de l'enfant dans l'apprentissage de la propreté. Il s'agit surtout de faire confiance à l'enfant, de respecter son rythme de maturation physique et psychique. La puéricultrice amènera l'enfant sur la voie de la collaboration plutôt que sur la voie du conditionnement en étant attentive au fait que l'apprentissage de la propreté n'est pas toujours linéaire.

Toutes ces attentions visent à permettre à l'enfant l'acquisition d'une certaine confiance en lui, à l'inciter à entreprendre, à devenir acteur de ses projets et à aller à la recherche d'une plus grande autonomie.

Comme nous venons de le voir, le développement de la confiance en soi est favorisé par une démarche respectueuse du rythme et des capacités de l'enfant ; mais il passe aussi par une relation individualisée avec l'adulte. Le fait de vivre en collectivité n'empêche pas, au contraire, le développement d'une **relation privilégiée** entre l'enfant et l'adulte. Chaque enfant est un partenaire pour les puéricultrices qui veillent à lui consacrer des moments de relation privilégiée. Les repas, les mises au lit, les lever, les changes et autres soins sont autant de situations favorables pour construire une relation dans le plaisir, la communication, le partage.

Le rôle du personnel dépasse largement celui de la surveillance des enfants. En plus d'assurer l'intégrité et le bien-être physique des enfants, il est attentif à leur épanouissement psychique. Il est avant tout disponible et à l'écoute des enfants. Le travail d'observation permet d'acquérir une bonne connaissance de l'enfant, de comprendre son mode de communication et d'apporter une réponse adaptée à ses besoins.

3. La continuité de l'accueil

Nos objectifs :

« contribuer à renforcer le sentiment de sécurité des enfants en leur offrant une stabilité des personnes qui en prennent soin, une cohérence des façons de faire et l'établissement de repères qui leur deviennent familiers. »

Le déroulement des journées est ponctué de repères et de rituels visant à offrir un maximum de stabilité. Cela permet à chaque enfant d'anticiper la suite des événements qui le concernent et, le cas échéant, de prendre part à l'organisation qui va suivre. De jour en jour, les gestes, les soins et les mots se répètent, annonçant une mise au lit, un passage à table, une activité spécifique, le rangement de jeux.

Si ces repères communs visent à aider l'enfant à se situer dans la journée et à assurer la continuité de l'accueil quel que soit le personnel, ils n'annulent en rien les rituels et habitudes propres à chacun notamment lors des repas, des temps de repos (le doudou, l'heure de la sieste, le rituel d'endormissement, etc).

Le personnel compte cinq accueillantes dont les horaires sont établis de façon à ce qu'elles se voient entre elles et voient les enfants hebdomadairement. L'instauration d'un cahier d'informations permet une communication interne efficace favorisant la continuité dans l'accueil. De même, une réflexion permanente sur les pratiques garantit une harmonisation des « façons de faire » qui, sans vouloir gommer les personnalités des accueillantes, assure un cadre stable et sécurisant instauré dans des liens de qualité. Les changements de personnel sont limités et si changement il y a, une attention est portée à une préparation soignée des enfants. De même, les mots accompagnent l'enfant qui sera averti de qui prendra soin de lui, le matin, l'après-midi, au lever de sieste, le lendemain matin...

4. Une pédagogie qui donne à l'enfant une place active

Nos objectifs :

« soutenir le processus d'individuation psychique de chaque enfant, c.à.d. sa conscience de lui-même, en soutenant ses activités propres et autonomes mais aussi en favorisant sa participation active dans les interactions avec l'adulte et les autres enfants. »

En respectant, comme on vient de le voir, le rythme personnel de chaque enfant, la pédagogie des Bout'Chiques tend à favoriser l'autonomie de l'enfant en l'encourageant

à vivre ses propres expériences dans un cadre balisé et sécurisé.

L'adulte est présent et disponible, aidant et soutenant ; ses interventions sont ciblées, la priorité étant donnée à l'activité par l'enfant lui-même. L'adulte valorise les progrès mais n'anticipe ou ne force pas les acquisitions.

Certaines responsabilités peuvent être confiées à l'enfant en fonction de ses capacités (ex : ranger les jeux, mettre la table, déposer son bavoir dans le panier à linge, ...) et ainsi renforcer l'estime qu'il a de lui et son désir d'autonomie. Et dès lors l'enfant se sent « capable de ».

Donner une place active à l'enfant ne signifie pas « laisser faire » de manière anarchique. Pour permettre à l'enfant de déployer ses activités, des règles simples sont établies comme des règles de sécurité, de politesse, de propreté. Le personnel initie progressivement l'enfant à ces règles de vie (respect, partage, patience) et lui apprend à négocier en cas de conflit. La crèche est un groupe où il y a des interactions avec d'autres enfants. C'est un terrain d'expérimentation et de socialisation.

5. La socialisation

Nos objectifs :

« favoriser le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération. »

La socialisation de l'enfant est conçue avant tout comme une mise en relation avec l'autre dans les limites de ses aptitudes, ce qui suppose deux prérequis : la mise en place de conditions permettant des interactions constructives et l'accompagnement psychique de l'enfant en situation d'interactions.

En effet, pour établir progressivement des interactions constructives avec ses pairs, l'enfant a besoin de conditions d'accueil qui le sécurisent. Cette sécurité de base est apportée par la présence et la disponibilité de la puéricultrice, figure d'attachement rassurante et qui valorise les démarches que les enfants font les uns envers les autres.

Par ailleurs, une organisation pensée en amont vise à respecter le regroupement spontané d'enfants qui jouent volontiers ensemble. Comme décrit plus haut, la coexistence de plusieurs activités permet aux enfants de se retrouver en petits groupes et de développer une autre dynamique d'échanges profitable à tous.

L'organisation a également été pensée de manière à limiter la survenue de conflits :

- conception de l'espace prévoyant la coexistence de plusieurs aires de jeux et d'un coin de repos et de lecture ;

- jeux en nombre suffisant et en plusieurs exemplaires ;
- environnement pensé de manière à limiter les interdits au strict nécessaire (comportements mettant en péril la sécurité des uns et des autres ou visant à abîmer le matériel) ;
- établissement de règles de vie simples, concrètes, cohérentes, stables et faciles à intérioriser (« on range les crayons dans l'armoire », « on met le bavoir avant de manger, le tablier avant de peindre », etc.), règles formulées en consignes positives et dont la puéricultrice rappelle régulièrement le sens, le but étant moins de se conformer à l'attente de l'adulte que d'intégrer et comprendre le sens de la règle ;
- organisation visant autant que possible à limiter le temps d'attente des enfants (par rapport aux repas, à la mise au lit, à la disponibilité de la puéricultrice, ...), même si, dans une certaine mesure et si elle est accompagnée, l'attente fait partie des apprentissages ;
- place pour l'expression et la reconnaissance du désir de l'enfant même si celui-ci ne peut être satisfait ;
- vigilance du personnel qui ajuste le déroulement de la journée en fonction des signes observés dans le groupe (fatigue, irritation,...).

Et quand le conflit éclate !

Sauf situation extrême nécessitant une intervention ferme, le conflit est le plus souvent pour l'enfant une nouvelle occasion d'apprendre, de construire sa relation à l'autre et au monde. Quand un conflit surgit, les puéricultrices évitent d'intervenir d'emblée. Dans la mesure du possible, elles soutiennent l'autogestion des conflits entre les enfants. L'adulte se positionne en tant qu'observateur et évalue le déroulement de l'interaction et les enjeux du conflit. En cas de danger ou si les enfants n'aboutissent à aucune issue, l'adulte s'approche des enfants, intervient pour verbaliser, expliquer, accompagner les émotions, négocier et faire prendre conscience du respect à avoir envers ses compagnons.

Un coin coussin est aménagé où l'on permet l'expression de la colère en toute sécurité pour l'enfant lui-même et pour le reste de la collectivité.

Le personnel verbalise et donne sens à ses faits et gestes, il explique le pourquoi de ses interventions et exprime son ressenti. Ce procédé pédagogique basé sur l'imitation vise à encourager les enfants à dialoguer entre pairs et avec les adultes.

Section 2 : l'enfant et sa famille

Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement

1. Le processus d'accueil

Nos objectifs :

« mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents, base même du partenariat à construire autour d'un objectif commun : le bien-être de leur enfant. »

Un enfant est d'abord l'émanation d'un couple et de son projet. Les premiers liens dans lesquels il s'ouvre à la vie et se constitue comme « personne » sont ceux qu'il tisse avec ses parents.

Si au quotidien, les puéricultrices prennent avant tout soin des enfants qu'elles accueillent, s'attacher à la qualité de cet accueil, c'est prendre en compte l'enfant et sa famille.

Cela signifie prévoir un temps de rencontre et de familiarisation adapté aux besoins de chacun et, par la suite, durant toute la période de l'accueil de l'enfant, entretenir une relation de confiance, respectueuse du cheminement propre de chaque famille.

Prendre le temps de faire connaissance

A l'heure de confier leur bébé, les parents sont particulièrement vulnérables. Réalisant que d'autres, étrangers au cercle familial, vont intervenir dans le devenir de leur enfant, ils ont le sentiment de livrer une part de leur intimité, de leur vie privée.

Afin que cette étape soit vécue sereinement, l'équipe s'efforce de garantir aux parents un accueil chaleureux et empathique et de veiller à établir une relation basée sur le dialogue, l'écoute et le respect de leurs pratiques éducatives. Cette confiance se gagnera par une communication respectueuse des responsabilités de chacun, ce qui n'implique pas de partager à tout prix les mêmes convictions mais de partager un souci commun : celui de la recherche du bien-être de l'enfant dans ses différents lieux de vie.

Soigner l'accueil de la famille dès l'inscription

Avant l'entrée de l'enfant, lors de la notification de l'inscription, chaque parent est reçu par l'assistante sociale.

C'est le temps des présentations :

- occasion pour les parents de visiter les lieux, d'établir un premier contact avec les personnes qui prendront soin de leur enfant, de communiquer certaines informations qu'ils jugent utiles, d'évoquer le projet qu'ils ont pour leur enfant ...
- occasion pour le milieu d'accueil de récolter les attentes, les questions et inquiétudes éventuelles, de présenter succinctement le projet d'accueil et sensibiliser à l'importance de la période de familiarisation.

Préparer l'entrée de l'enfant : la période de familiarisation

Environ un mois avant l'entrée programmée, le milieu d'accueil reprend contact par téléphone avec la famille, occasion de prendre des nouvelles, de vérifier la date d'entrée, l'horaire et de réintroduire la période de familiarisation.

Un premier rendez-vous est alors fixé, au minimum 2 semaines avant le début de l'accueil, dans le service-même, où le bébé et son (ses) parent(s) rencontreront la puéricultrice qui sera la référente durant tout le processus d'accueil. Ce premier rendez-vous a pour objectif de faire connaissance et de jeter les bases d'un partenariat à construire, d'où l'attention toute particulière qui lui est réservé. **C'est le temps de la vraie rencontre**, de l'écoute empathique sur les habitudes du bébé, sur les attentes et les inquiétudes éventuelles... Toutes les informations utiles (rythme, alimentation, antécédents médicaux, ...) sont consignées dans un dossier de l'enfant qui sera aussi à disposition des collègues. Un temps est également consacré à la présentation des points importants du contrat et du projet d'accueil, lesquels seront par la suite plus largement explicités lors d'un entretien avec l'assistante sociale.

C'est aussi lors de ce premier rendez-vous qu'est planifiée la période de familiarisation.

Ce dispositif est établi sur deux semaines et est bien entendu ajusté à chaque situation, en fonction de l'observation des manifestations de l'enfant, de l'anxiété perçue ou exprimée par les parents mais aussi de l'urgence (ex : enfants adressés par un service de protection de la jeunesse, reprise immédiate du travail d'un parent nécessitant une entrée rapide, etc., autant de situations face auxquelles l'équipe peut assouplir le dispositif tout en maintenant un minimum non négociable).

Conformément aux modalités du contrat d'accueil, la familiarisation aux Bout'Chiques s'établit en deux périodes comprenant chacune minimum 5 temps :

- **5 premiers temps : une augmentation progressive du temps de présence de l'enfant et du parent...** En sécurisant son enfant par sa présence, ses gestes, ses mots habituels, le parent permet à l'enfant de s'ouvrir à d'autres, de nouer de nouveaux liens avec les personnes qui vont s'occuper de lui. D'un rendez-vous à l'autre, surtout pour les plus petits, une attention sera aussi portée par la puéricultrice référente de la familiarisation à soigner la continuité du décorum (positionnement dans le service, jouets à disposition, etc.). Elle veillera à consigner toutes les infos drainées dans le dossier ouvert lors du premier rendez-vous de manière à reprendre le fil de la familiarisation, d'une fois à l'autre. Le

parent également a besoin d'être mis en confiance. La puéricultrice se rend disponible pour lui tout en veillant à intégrer petit-à-petit ses collègues à la rencontre... puisque, bien entendu, chaque membre de l'équipe devra progressivement détenir toutes les clés pour accueillir au mieux l'enfant, et ce chaque jour, que la puéricultrice référente soit présente ou non.

Ce temps est mis à profit pour tisser des liens de confiance et poursuivre les échanges amorcés lors de l'entretien d'accueil. C'est pour garantir un maximum de disponibilité que ces temps d'accueil sont organisés sur rendez-vous, à des moments différents de la journée.

- **5 derniers temps : une augmentation progressive du temps d'absence du parent**, partant d'une demi-heure pour en arriver à une demi-journée (avec repas pris à la crèche et sieste). Au terme de cette période de familiarisation proprement-dite, il est souvent suggéré, quand c'est possible, de poursuivre quelques petites journées avant de passer à l'horaire définitif.

Le temps de la familiarisation est également propice à la constitution du dossier administratif de l'enfant. Un rendez-vous est fixé avec l'assistante sociale, le plus souvent quand l'enfant reste sa première demi-heure seul dans le service.

Parce qu'elle permet une transition douce, cette familiarisation est bénéfique pour chacun des acteurs : pour l'enfant, qui va acquérir des repères et ressentir l'établissement d'un lien de plus en plus confiant entre son parent et les puéricultrices ; pour les parents, qui, en apprivoisant l'ambiance de la crèche, découvrant les pratiques éducatives mais aussi en se sentant respectés dans leurs compétences de parents, vont passer le relais aux puéricultrices avec plus de sérénité ; et enfin, pour les puéricultrices, qui vont écouter, observer l'enfant dans sa relation avec son parent et prendre en considération sa manière d'être et d'agir.

Pour les enfants ayant eu une longue période d'absence, une nouvelle période de familiarisation est préconisée. Cette familiarisation variera en fonction des circonstances et sera individualisée. De même, si une familiarisation doit être interrompue, pour raison de santé par exemple, elle sera reprise à une étape antérieure.

2. L'accueil au quotidien

Nos objectifs :

« Instituer un mode d'accueil qui réponde aux besoins du tout-petit et permette aux parents de confier leur enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d'ordre professionnel ou non. »

Accompagner la séparation

La séparation de l'enfant avec sa famille n'est pas seulement prise en compte lors des premiers jours d'accueil mais va aussi se jouer au quotidien. Pour permettre une continuité, un passage sécurisant d'un espace de vie à l'autre, l'équipe veille à offrir un dispositif assurant un maximum de disponibilité et d'écoute lors des transitions quotidiennes.

L'accueil se déroule à la barrière séparant le service du hall d'entrée. Le parent déshabille à son aise son enfant dans le hall sur un meuble à langer prévu à cet effet et laisse les vêtements dans un casier nominatif. Ce coin accueil est décoré chaleureusement et garni d'une photo des puéricultrices et d'un panel d'illustrations des enfants à différents moments de la journée... Ces supports sont des invitations à commenter ou anticiper la suite de la journée et à amorcer une séparation la plus douce possible.

La puéricultrice va ensuite accueillir l'enfant et son parent, en respectant leur rythme de séparation et en se montrant à l'écoute de leurs émotions. Elle récoltera les informations pratiques telles que la prise du petit-déjeuner, le déroulement de la nuit, etc. Elle veillera à ce que chaque séparation quotidienne soit accompagnée de ces tous ces gestes ritualisés propres à chacun et portera ensuite attention à l'enfant dans sa reprise de contact avec les autres enfants et l'environnement.

Pendant la journée, les puéricultrices sont attentives aux manifestations de l'enfant face à l'absence des parents. Elles l'aident alors à vivre ces moments de manque, en verbalisant, en évoquant ses parents, en les faisant exister symboliquement grâce à des photos, objets transitionnels, etc. L'enfant reconnu et entendu dans sa tristesse (le plus souvent passagère) est dès lors plus disposé à réinvestir une activité.

Et quand vient l'heure des retrouvailles ?

En fin de journée, le même hall d'accueil sert de décor aux retrouvailles. Le parent peut ainsi retrouver et habiller son enfant sans envahir l'espace des autres enfants (hygiène et respect du terrain de jeux) mais aussi sans être lui-même envahi. Une puéricultrice rejoint le parent et échange les informations. Un dialogue s'établira sur la base de la feuille de rythme complétée au cours de la journée, sans oublier le récit de quelque anecdote ou le partage d'une observation, ... La puéricultrice veille à associer l'enfant à ce récit, en s'adressant à lui et en l'impliquant.

Encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant

Le partenariat amorcé lors des premiers moments d'accueil va continuer de se construire et de se consolider tout au long du séjour de l'enfant à la crèche.

Les principes du partenariat reposent sur une clarification des spécificités et des complémentarités des rôles et responsabilités de chacun (milieu d'accueil - famille).

Les parents sont les éducateurs privilégiés. La crèche, quant à elle, assure une fonction d'accueil qui leur permet de confier leur enfant en toute sérénité et d'être pleinement

disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations. Cet accueil professionnel veille à assurer à l'enfant une continuité avec la pratique familiale tout en s'appuyant sur des choix éducatifs clairement énoncés. De façon générale, le parent est l'initiateur des changements dans l'évolution de l'enfant (ex : diversification alimentaire, passage dans la chaise haute, suppression de la sieste du matin, etc.). Si toutefois une demande parentale ne peut être rencontrée (car non appropriée ou non transposable à la vie en collectivité), l'équipe explicite les fondements de ses choix en référence au projet d'accueil, invite à un dialogue centré sur le bien-être de l'enfant tout en reconnaissant et respectant le parent dans ses compétences et son rôle prépondérant auprès de son enfant. Parents et professionnels n'ont pas nécessairement à partager à tout prix les mêmes visions et les mêmes pratiques, le défi étant plutôt de garantir à l'enfant des soins si pas identiques, au moins authentiques et résultant d'un dialogue permanent entre les différentes personnes amenées à s'occuper de lui.

Créer des temps de rencontres ludiques ou de réflexion

Les Bout'Chiques organisent une fois par an une rencontre festive avec les familles, généralement au printemps, autour d'une chasse aux œufs dans le jardin de la crèche. Cette rencontre est l'occasion d'entretenir une relation conviviale, favorisant les échanges autour d'un souci commun : le bien-être de leur enfant.

Section 3 : de l'accessibilité

1. Une fibre sociale prônant un accueil pour tous

Nos objectifs :

« veiller à l'égalité des chances pour tous les enfants dans l'accès au milieu d'accueil et favoriser leur intégration harmonieuse, dans le respect de leurs différences. »

« Les Bout'chiques » accueillent les enfants de 0 à 3 ans sans discrimination de sexe, de culture ou de confession religieuse.

Dotée d'une expérience de plus de 25 ans dans l'accueil d'enfants dont les parents sont inscrits dans un processus d'insertion socio-professionnelle, c'est naturellement que « Les Bout'Chiques » ont intégré en 2021 le processus de réforme des milieux d'accueil 0-3 ans initié par l'ONE en vue de se transformer en crèche avec une accessibilité sociale renforcée de niveau 3, ce qui signifie que 60 à 80 % de sa capacité est prioritairement réservée à l'accueil de besoins spécifiques :

- accueil dans le respect des fratries
- accueil d'enfants dans le cadre d'un processus d'adoption

- accueil d'enfants en situation de handicap
- accueil d'urgence dans le cadre de mesures de prévention / protection de l'enfant
- accueil d'enfants dont les parents sont en situation de vulnérabilité socio-économique notamment en raison de circonstances liées à l'employabilité des parents
- autre besoin spécifique lié à la situation socio-économique de l'enfant, moyennant l'accord préalable de l'ONE.

Au-delà du pourcentage de priorités repris ci-dessus, la crèche accorde une priorité au bénéficiaire de parents dont l'un au moins habite, travaille ou suit une formation sur le territoire de la Ville de Verviers, partenaire de l'asbl Raids.

Le présent projet d'accueil prône un travail centré sur l'enfant et promeut une vie sociale, donnant la possibilité aux tout-petits de découvrir d'autres réalités tout en leur permettant d'évoluer dans un environnement adapté et culturellement diversifié, réel atout de notre milieu d'accueil.

S'adressant à des parents parfois très isolés devant les difficultés d'ordre éducatif, social, économique et familial, Les Bout'Chiques assurent aussi une mission importante d'écoute et soutien à la parentalité. Depuis sa création, le milieu d'accueil s'est toujours rendu accessible en priorité à des familles fragilisées qui ne trouvaient pas de réponse dans le circuit classique de l'accueil de la petite enfance. Ainsi, trouver une structure d'accueil pour leur enfant leur permettait d'entrouvrir une possibilité de réinsertion sociale (par le biais de cours d'alphabétisation, par la formation professionnelle ou par l'obtention d'un emploi).

Au travers de la réforme des milieux d'accueil initiée en 2020 par l'ONE, Les Bout'Chiques ont tenu à garder leur ADN et à maintenir un accompagnement spécifique des publics les plus fragilisés. L'accueil est donc organisé de telle sorte à intégrer les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu familial de l'enfant, dans la mesure, bien sûr, où celles-ci correspondent aux normes déontologiques et éducatives établies. Peuvent être introduits : des jeux, des instruments de musiques, la musique elle-même, des histoires à raconter, qui permettent à chacun de retrouver aux Bout'Chiques une partie du vécu familial.

De même, le personnel des Bout'Chiques est suffisamment sensibilisé à l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap. Pour autant que les conditions suffisantes pour garantir la sécurité de l'enfant soient remplies, le personnel pourra prendre en compte ses besoins spécifiques et ceux de ses parents et sera capable de l'intégrer dans le groupe, évitant préjugés sociaux et culturels. Une collaboration avec un service extérieur d'Aide à l'Inclusion en Milieux d'Accueil (AIMA) est alors généralement activée.

2. Les modalités financières

Appliquant les barèmes ONE, lesquels sont proportionnels aux revenus des ménages, Les Bout'Chiques veillent à ce que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière demandée aux personnes qui confient l'enfant.

3. Les partenariats locaux

Pour mener à bien sa mission sociale, Les Bout'Chiques travaillent en étroite collaboration avec le réseau psycho-médico-social verviétois ainsi qu'avec des prestataires de services extérieurs :

Parmi ces collaborations, on citera :

- Collaboration structurelle avec la Ville de Verviers.
- Collaboration avec le CPAS de Verviers et, plus particulièrement avec la Maison de l'Insertion, dans le cadre de la mise à disposition d'un article 60 §7 (entretien des locaux et soutien logistique).
- Collaboration avec la Coordinatrice-Accueil de l'ONE pour le suivi du Plan Qualité et les questions pédagogiques, éthiques ou médicales qui se posent ponctuellement.
- Collaboration avec l'ONE de Verviers notamment pour le dépistage visuel organisé en commun une fois par an, l'échanges d'infos et de ressources.
- Collaboration avec le Docteur Mathilde Houbaille, médecin référent, qui assure la consultation médicale préventive à la crèche.
- Collaboration avec le CPAS ou le SAJ quand les situations le requièrent.
- Collaboration avec les centres de formation et services d'insertion de Verviers et alentours.
- Collaboration avec le service AIMA (Aide à l'Intégration en Milieux d'Accueil des enfants de moins de trois ans porteurs de déficiences).

Section 4 : de la promotion de la santé

1. La promotion d'une alimentation saine

Nos objectifs :

«promouvoir une alimentation saine et instaurer une qualité de relation au moment des repas en vue de concilier plaisir, découverte, convivialité et santé. »

L'alimentation lactée

Dès l'entretien d'inscription, la maman souhaitant allaiter son bébé sera accompagnée dans son projet. La prolongation de l'allaitement autant que la mère le souhaite est un objectif de santé publique. C'est pourquoi l'équipe de la crèche se met à l'écoute des souhaits des parents, tout en respectant leur choix... La période de familiarisation est un moment privilégié pour aborder ces questions. Dans tous les cas, le lait maternel pourra être donné au biberon, toutes mesures de conservation, réchauffement et manipulation étant garanties.

Les préparations pour nourrissons et laits de suite sont fournis par les parents. Comme pour le lait maternel, la préparation du biberon de lait artificiel se fait selon des règles d'hygiène strictes.

Les repas solides

Les dîners sont sous-traités au « Lagon Bleu », traiteur à Dison répondant à un cahier des charges établi par nos soins, sous contrôle de l'ONE et de l'AFSCA.

Un potage du jour est servi à l'heure de la collation du matin. Ensuite, légumes de saison, féculent, viande maigre, volaille ou poisson figurent au menu du repas de midi, le tout dans des proportions adaptées à chaque tranche d'âge et cuisiné dans le respect de la diététique infantile et des modes de cuisson préconisés (à l'eau, à la vapeur, limitation des acides gras saturés, absence de sel, etc.).

Les goûters sont préparés sur place par le personnel. Des fruits frais sont systématiquement proposés en ouverture de goûter (fruits mixés pour les petits, morceaux (présentations variées) pour les grands). Le goûter des moyens et grands se complète par des tartines de pain frais et, plus occasionnellement, un produit lacté ou des céréales. Les encas sucrés issus de l'industrie sont évités.

L'eau (à volonté !) est l'unique boisson proposée à la crèche.

Une brochure de l'ONE « Chouette, on passe à table ! » décrit les recommandations sur lesquelles s'appuient nos pratiques en matière d'alimentation des enfants de 0 à 3 ans.

Elle est consultable sur le site de l'ONE, à l'adresse suivante :

Les régimes particuliers sont portés à la connaissance de la responsable (allergie, intolérances, ...) sur base d'un certificat médical. Les demandes de régimes spécifiques formulées par les parents ne pourront être prises en compte que si l'équipe médicale du milieu d'accueil a l'assurance d'une variété alimentaire répondant aux besoins nutritionnels de l'enfant.

Manger : un plaisir avant tout !

Au-delà d'une attention portée à la qualité et à l'adéquation des aliments présents dans l'assiette, Les Bout'Chiques tentent de jouer un rôle dans l'éducation au goût et dans l'apprentissage de la diversité alimentaire. Une organisation pensée en amont permet une gestion relativement maîtrisée des aspects logistiques inhérents aux repas, ce qui permet de déplacer l'attention du personnel sur les composantes relationnelles et la convivialité du temps passé à table.

Convaincus que c'est dans la petite enfance que l'enfant acquiert les bases de sa façon de se nourrir plus tard, l'équipe s'efforce de faire du repas un moment de plaisir, propice à la découverte. Par exemple, les repas des bébés sont donnés dans les bras, au calme, à l'écart de groupe, idéalement dans le petit service. Chez les plus grands, le repas est pris en commun dans un espace réservé à cet effet. L'enfant y retrouve à chaque fois sa même place. Un soin particulier est apporté à l'ambiance du repas, à la présentation des plats et à la participation active des enfants : s'exercer à une bonne préhension des couverts, mettre le bavoir dans la manne...

Le repas est aussi l'occasion de sensibiliser aux nouveaux aliments et à leurs propriétés, de décrire les textures ou les goûts nouveaux... Parfois un long apprentissage mais toujours dans le respect et selon le rythme de chacun...

2. La sécurité et la santé des enfants et du personnel

Nos objectifs :

« assurer une vie saine aux enfants dans un cadre sécurisé »

Les installations et équipements des Bout'Chiques sont conçus pour assurer aux enfants sécurité, salubrité, hygiène et espace ; ils sont de nature à favoriser le bien-être de tous, selon les modalités fixées par l'ONE. L'infrastructure doit être au service du projet d'accueil ; c'est pourquoi elle fait l'objet de vérifications régulières tant de la part du personnel que de la part du coordinateur accueil de l'ONE, du service incendie compétent sur la commune, de la médecine du travail et, plus particulièrement pour la cuisine, de l'AFSCA.

Le personnel assure l'entretien des locaux et le nettoyage minutieux de la cuisine, du matériel de puériculture, du mobilier, des jouets, du linge, etc.

Un suivi médical préventif des enfants fréquentant la crèche est assuré conformément aux dispositions décrites dans le contrat d'accueil. De même, les modalités de vaccination, d'accueil de l'enfant malade, d'éviction temporaire et de prise de médicaments sont régis par une réglementation spécifique de l'ONE à laquelle les parents souscrivent en signant le contrat d'accueil.

Le personnel, quant à lui, est soumis au contrôle de la médecine du travail (une visite médicale annuelle). Le milieu d'accueil veille à assurer un cadre de travail respectueux du bien-être physique et psychique du personnel.

3. Dispositifs en cas d'urgence

Le milieu d'accueil a prévu des dispositifs pour intervenir en cas d'accidents et maladies. Sont affichés :

- tous les numéros d'urgence (ambulance, pompiers, centre anti-poison.....)
- les coordonnées du médecin référents
- Les coordonnées du pédiatre / médecin de famille de chaque enfant

Le milieu d'accueil dispose d'une trousse de premier soin et d'une pharmacie qui est vérifiée régulièrement.

Une procédure à suivre en cas d'incendie est connue de chacun. Un plan d'évacuation est prévu.

Tous les membres du personnel ont été formés à la réanimation pédiatrique et bénéficient périodiquement de séminaires de remise à niveau.

Section 5 : de la mise en œuvre du projet d'accueil par un personnel qualifié

Nos objectifs :

« assurer aux enfants un encadrement par du personnel qualifié qui développe une dynamique d'élaboration continue du projet d'accueil et s'inscrit dans un processus de formation continuée. »

L'accueil des enfants aux Bout'Chiques s'appuie sur une dynamique d'élaboration continue du projet éducatif par une équipe qualifiée et bénéficiant de conditions de travail qualitatives. Leur bien-être retentit d'ailleurs sur celui des enfants.

Un maximum de dispositifs sont mis en place, favorisant l'échange, la remise en question permanente des pratiques et la formation continuée :

- des formations à l'extérieur (dispensées par l'ONE ou d'autres organismes de formation agréés) aident à se décentrer, à entrevoir de nouvelles pistes en ouvrant à de nouveaux apprentissages mais aussi en offrant une confrontation constructive à d'autres manières de faire et de penser ;
- des formations en intra-muros, des accompagnements d'équipe ainsi qu'une réunion d'équipe mensuelle sont, quant à eux, garants d'une recherche de cohérence et de stabilité au niveau des pratiques. Chaque membre de l'équipe s'est d'ailleurs engagé à travailler conformément au projet d'accueil et a reconnu la nécessité de fonctionner selon un cadre commun.
- parallèlement, un travail d'observation auquel est invité le personnel lors de moments opportuns de la journée fait l'objet de réflexions et d'ajustements des pratiques.

En leur permettant d'exprimer les difficultés de leur métier, de revenir sur des observations ou des situations interpellantes, ces temps d'arrêt et de mise à distance permettent le développement de nouvelles compétences, de nouvelles ressources au service de la qualité de l'accueil des enfants.

L'assistante sociale veille à la dynamique de l'équipe. Elle est là pour recentrer les préoccupations du personnel autour de la qualité de l'accueil, soutenir et impliquer l'équipe. Elle peut aussi jouer un rôle de médiateur entre l'équipe et les parents.

Le personnel est tenu au secret professionnel et travaille dans le respect de la déontologie propre au métier. Cette position est prise en regard de la loi et en regard du bien-être et de la qualité de l'accueil de l'enfant et de ses parents.